

Plan d'action du Nouveau-Brunswick relatif aux projets complémentaires en matière de langues officielles dans l'enseignement – 2006- 2007

Préambule

La province du Nouveau-Brunswick vise à travailler de concert avec les différents partenaires du secteur de l'Éducation pour assurer le succès des projets qu'elle a entrepris dans le cadre des projets complémentaires en matière de langues officielles.

Le Nouveau-Brunswick a défini deux plans d'action distincts de quatre ans pour les langues officielles dans l'enseignement dans le cadre de l'*Entente Canada – Nouveau-Brunswick relative à l'enseignement en français langue première et pour l'enseignement du français langue seconde – 2005-2006 à 2008-2009*. Le plan d'action relatif aux programmes réguliers a pour objet principal le maintien des structures et pratiques gagnantes déjà en place et l'amélioration de la qualité des apprentissages. Le plan d'action relatif aux stratégies additionnelles vise à améliorer la qualité des programmes existants d'enseignement en français pour soutenir les objectifs du Plan d'action du Canada pour les langues officielles.

Les projets «École au cœur de la communauté» et «Consortium national de développement de ressources pédagogiques en français au collégial» proposés en 2005-2006 dans le cadre de l'entente relative aux projets complémentaires du Nouveau-Brunswick s'échelonnaient sur plusieurs années et visaient une orientation vers la recherche-action qui devrait permettre aux principaux intervenants du domaine de l'Éducation de la province de penser et de fonctionner dans un environnement innovant et d'examiner de nouvelles façons de faire.

Ces deux projets démontrent toujours un caractère novateur, comportent des éléments de recherche-action et s'appuient sur le cadre de projets pilotes provinciaux en visant une généralisation à moyen terme. Ces projets sont particulièrement importants pour guider le renouvellement des pratiques actuelles et alimenter la réflexion des leaders en éducation. Ils contribueront à soutenir les priorités du Protocole d'entente, notamment la promotion de la recherche sur l'enseignement dans la langue française. C'est pourquoi, la province du Nouveau-Brunswick veut poursuivre la réalisation de ces projets pendant l'année 2006-2007.

Le but principal du projet « École au cœur de la communauté » n'a pas changé. Il s'adresse au milieu scolaire de la maternelle à la douzième année. Il vise la croissance et la qualité des programmes et l'enrichissement culturel des milieux scolaires francophones à tous les niveaux d'enseignement. Ce projet pilote s'ouvre sur de nouvelles manières de travailler. Il saura sûrement influencer les pratiques futures dans le domaine de l'enseignement aux francophones à travers le Canada. À noter que certains indicateurs de rendement ont été modifiés afin de faciliter l'évaluation des résultats visés.

Cette année, l'auteur du concept de l'*École communautaire entrepreneuriale* fut embauché pour accompagner les trois écoles qui ont choisi ce concept. Les agents de développement sont toujours en place dans quatre écoles et une direction d'école assume ce rôle dans la cinquième école qui participe au projet. On vise toujours un changement de culture organisationnelle au sein des écoles participantes.

Il est important de noter que ce sont toujours des projets pilotes du type «recherche-action» qui serviront d'exemple pour l'ensemble des écoles de la province du Nouveau-Brunswick et l'ensemble du Canada. C'est pourquoi, trois des cinq écoles ont favorisé le concept de l'école communautaire entrepreneuriale alors qu'une autre école a choisi de mettre l'accent sur la langue et la culture tout en visant évidemment le rapprochement de la communauté. La dernière école participante a retenu le concept d'une école ouverte sur le monde et s'inspire des valeurs de l'UNESCO.

Les projets «École au cœur de la communauté» prendront donc des couleurs différentes et offriront plus d'options aux communautés acadiennes et francophones de la province et du Canada.

Enfin, le projet « Consortium pour la conception, la production et la diffusion de matériel didactique » a été mis sur pied par les instances du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick en collaboration avec d'autres régions du pays afin de combler certains besoins en matière de ressources didactiques en français au niveau collégial. Il permet de capitaliser sur les investissements dans les langues officielles dans l'enseignement pour développer des partenariats et augmenter la collaboration entre les provinces et territoires. Il favorise ainsi la mise en commun de ressources et d'expertises provenant des diverses instances. Les objectifs pour l'année 2006-2007 ne sont plus la mise en place du Consortium mais la gestion de celui-ci ainsi que le développement de projets d'ordre pédagogique.

L'incorporation du Consortium se fera pendant l'année 2006-2007 et un directeur du Consortium sera embauché. De plus, l'année 2006-2007 permettra la réalisation d'un guide de politiques et un plan d'affaires.

Conclusion

Les premières indications de nos partenaires nous laissent croire que ces deux projets nous permettront de rehausser la qualité de nos interventions en éducation. Le ministère des Affaires intergouvernementales, le ministère de l'Éducation et le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, ainsi que toutes leurs composantes, s'engagent à travailler de près avec leurs élèves, leurs étudiants, les parents et leurs conseils respectifs pour mettre en œuvre, conformément à l'entente, les diverses composantes présentées ci-après.

**PLAN D'ACTION – 2006-2007
CONTRIBUTIONS COMPLÉMENTAIRES**

SECTEUR PRIMAIRE ET SECONDAIRE					
MESURES	RÉSULTATS VISÉS	INDICATEURS DE RENDEMENT	INVESTISSEMENT PRÉVU		
			Provincial	Fédéral	TOTAL
I. QUALITÉ DES PROGRAMMES ET ENRICHISSEMENT CULTUREL DU MILIEU SCOLAIRE					
1.1 Initiatives d'enrichissement culturel / enracinement communautaire de l'école					
1.1.1 École au cœur de la communauté					
<p>Transformer la culture organisationnelle de cinq écoles En enrichissant la programmation; En utilisant des approches pédagogiques novatrices; En offrant des perspectives améliorées pour la jeunesse après la classe; En offrant des occasions d'acquisition continue du savoir pour les adultes; En offrant des possibilités d'apprentissage préscolaire; En ouvrant l'école à sa communauté.</p>	<p>Amélioration du taux de recrutement et de rétention, de la réussite académique et identitaire des élèves inscrits dans les cinq écoles pilotes.</p> <p>Participation accrue de la communauté à l'école.</p>	<p>Le nombre d'enseignants familiers avec le processus de construction identitaire.</p> <p>Le classement de l'école aux tests provinciaux.</p> <p>Le nombre d'activités ouvertes aux parents ou à la communauté.</p> <p>Le taux de recrutement et de rétention d'ayants droit dans les écoles pilotes.</p> <p>Le nombre de contributions en matériel ou en temps de la communauté.</p> <p>Le nombre de contributions financières de la communauté.</p>	500 000 \$	500 000 \$	1 000 000 \$
Total partiel – Qualité des programmes			500 000 \$	500 000 \$	1 000 000 \$

Secteur Collégial					
MESURES	RÉSULTATS VISÉS	INDICATEURS DE RENDEMENT	INVESTISSEMENT PRÉVU		
			Provincial	Fédéral	TOTAL
II. AMÉLIORATION DE L'ACCÈS À DES ÉTUDES POSTSECONDAIRES					
2.1 Développement et partage de ressources pédagogiques adaptés					
2.1.1 Consortium national de développement de ressources pédagogiques en français au collégial Assurer la gestion du Consortium et le développement de projets d'ordre pédagogique	Développement d'un guide d'encadrement de développement de projets. Développement de politiques, de procédures et de directives cadres pour la gestion du Consortium et des projets. Développement du matériel pédagogique devant servir les collèges offrant de la formation en français au Canada. Développement d'un portail électronique de sorte à rendre accessible l'ensemble du matériel développé aux enseignants et aux gestionnaires des collèges du Canada.	Un guide d'encadrement de développement de projets est disponible. Le Consortium possède des politiques, des procédures et des directives de travail pour la gestion du Consortium et des projets. Le nombre de livres, modules et guides pédagogiques dans les secteurs des métiers, des techniques et des technologies produits, adaptés ou traduits par des équipes d'enseignants des collèges participants au Canada. Le nombre de matériels pédagogiques disponibles sur le portail.	250 000 \$	250 000 \$	500 000 \$
		Total partiel – Amélioration de l'accès à des études postsecondaires	250 000 \$	250 000 \$	500 000 \$
		Grands totaux	750 000 \$	750 000 \$	1 500 000 \$